

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'élection d'Emmanuel Macron n'est pas une fatalité. Pour en finir avec ses politiques néfastes qui abiment nos vies, étranglent le pouvoir d'achat et détruisent la planète, la gauche et les écologistes se sont rassemblés autour d'un programme partagé.

Nous proposons ainsi de constituer ensemble une majorité d'union populaire à l'Assemblée Nationale.

Ces 5 dernières années, le rôle du Parlement a été confisqué pour satisfaire un président favorisant les pleins pouvoirs, plutôt que de jouer le jeu de la Démocratie. Il en ressort un pays divisé et sous tension.

Nous voulons au contraire vivre dans une **société apaisée** où tous les citoyens, quel que soit leur âge, leur condition, seront **respectés**; Une société des **droits garantis pour tous**, où les salaires, les pensions de retraite permettront de vivre correctement; Une société où les richesses

Une société dans laquelle le **respect de l'environnement,** de la biodiversité, de la condition animale, et les actions pour le climat seront enfin une réalité.

Nous avons besoin de **plus de services publics à l'hôpital**, dans l'éducation, pour l'autonomie de nos ainés, de plus d'emplois et d'industries, mais aussi de **pôles publics forts, garants de l'intérêt général** et capables d'agir face aux dérives des marchés financiers : dans l'énergie, la santé et les EHPAD, les transports...

Et nous avons besoin, pour notre protection sociale à tous les âges de la vie, d'une Sécurité Sociale pleine et entière, ainsi que d'une retraite en bonne santé dès 60 ans qui permettra de libérer davantage d'emplois pour les plus jeunes.

Ce monde meilleur est possible, il est à portée de vos votes. Dès le 12 juin, nous pouvons mettre en œuvre une nouvelle politique pour satisfaire les besoins humains et répondre aux urgences sociales, écologiques et démocratiques.

Vous avez été très nombreux à me faire confiance en 2017, dans une grande diversité d'opinions, pour porter à l'Assemblée Nationale vos aspirations et pour vous défendre.

Au cours de ces années, j'ai agi à vos côtés, avec détermination, en guidant mon action depuis vos réalités de vie, nos échanges réguliers ici, au Havre, à Harfleur, à Gainneville, à Gonfreville l'Orcher, dans un souci constant de respect, d'écoute et de rassemblement.

C'est à partir de ces engagements, et de mon bilan, que j'ai l'honneur de solliciter à nouveau votre confiance en m'accordant votre vote.





LE DÉPUTÉ DU RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES





Jean-luc Mélen My

un autre monde

EST POSSIBLE

POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

PLAN D'URGENCE POUR LA SANTÉ

ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES

SÉCU À 100% 6° RÉPUBLIQUE

NATIONALISATION DES AUTOROUTES ET DES PONTS

PLAN DE RECRUTEMENT DANS LES SERVICES PUBLICS UN MÉDECIN POUR CHACUN RETRAITE À 1500 € MINIMUM AUCUNE CLASSE À PLUS DE 19 ÉLÈVES

RETRAITE À 60 ANS

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS INDIVIDUALISÉE ET PORTÉE À 1500 €
RÉTABLISSEMENT DE L'IMPOT SUR LA FORTUNE (ISF)

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

GARANTIE D'AUTONOMIE JEUNE DE 1063 €

TVA À 0 SUR LES PRODUITS DE BASE

SMIC NET À 1500 €

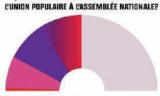
AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS GRATUITS CARBURANT À 1€40 MAX

(ÉNUMÉRATION PARTIELLE)

LÉGISLATIVES 2022

QUE PEUT-ON FAIRE AVEC DES DÉPUTÉS DE



PARLEMENT L'UNION POPULAIRE

15 DEPUTES

CRÉER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

58

DÉPOSER UNE MOTION DE CENSURE POUR S'OPPOSER AU GOUVERNEMENT

185 DEPUTES DEMANDER L'ORGANISATION D'UN RÉFÉRENDUM

289

GOUVERNER LE PAYS

UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE & SOCIALE 12 et 19 juin 2022

Article 20 & 21 de la Constitution:

- ■"Le Gouvernement *détermine et conduit* la politique de la nation."
- ■"Le Premier ministre *dirige l'action* du Gouvernement"

Elections législatives

Election des députés

le 1^{er} Ministre et le gouvernement sont issus de la majorité constituée à l'Assemblée Nationale

C'EST QUOI LA NUPES?

Une coalition de rassemblement des partis de gauche soutenue par des dizaines d'organisations citoyennes, au service du progrès social, des droits, de l'écologie et de la paix.



SI VOUS ÊTES ABSENT(E) LE 12 JUIN ?

vous pouvez faire une procuration pour voter aux élections

AVANT LE 11 JUIN









